Les nouvelles de Manhay



Périodique d'Informations Communales - TRIMESTRIEL

MARS 2022 | 85

Si vous souhaitez être prévenu lors de travaux sur le réseau de distribution, vous pouvez communiquer votre numéro de gsm au secrétariat communal

Numéro vert de l'administration communale : **0800/25959**

Site Internet communal : www.manhay.be

Service des eaux 24H/24 **0472/90 57 43**













HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE

LE MOT DU BOURGMESTRE

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Le prochain bulletin communal paraîtra la semaine du 07 au 09 juin 2022. Les informations à paraître doivent nous parvenir pour le 04/05/2022 au plus tard.

SOMMAIRE

	Le mot du Bourgmestre	3
	Les décisions du conseil communal	3
	Enquête publique	4
	Les passeports changent	4
	Renouvellement CCAT	4
	Job étudiant	4
	Le bois de Harre	5
	Des nouvelles de nos écoles	6
	Stages sportifs Pâques	8
	A la ludothèque	8
	Appats pour rongeurs	8
	Ménage & vous	8
	L'accueil Temps Libre	9
	MCFA	10
	Alzheimer café chez nous	11
	Vert pomme	11
	Ça, c'est la Province !	12
	Repères de crues	12
	Grand nettoyage	13
	Un règlement communal sur les gîtes	13
	Distribution de compost et d'écorces	13
	La PAC à quoi ça sert ?	14
	Maison de la laïcité	14
	Centre sportif de Manhay	16
	Journée des aînés	16
	Les 3x20	16
	Accueil Temps Libre	17

PROCHAINES FERMETURES DES BUREAUX

- 18 avril (lundi de Pâques)
- 1er mai, 26 (fête de l'ascension) et 27 mai
- 06 juin (lundi de pentecôte)

PERMANENCES DU BOURGMESTRE

Le 3ème samedi du mois sur rendez-vous auprès de Brigitte Lespagnard au 086/21.99.67

PERMANENCES DES SERVICES LE SAMEDI MATIN

- Service population: les 1er et 3ème samedis du mois
- Service urbanisme : sur rendez-vous uniquement

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le printemps est à nos portes. Nous aspirons à retrouver la joie des journées ensoleillées et des promenades dans la nature féconde de notre magnifique région.

Vive le printemps et ses couleurs chatoyantes symboles de renouveau et de renaissance. Nous attendons impatiemment les décors somptueux de la belle saison, ses senteurs, sa douceur.



Bientôt, le centre de Manhay sera plus sécurisant et accueillant. Le chantier du carrefour a commencé le 14 février. Ces travaux constituent le point de départ d'un projet global visant le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité douce. Le marché pour la deuxième phase a été attribué. Il a pour but l'extension des trottoirs sur les quatre axes du carrefour. Les travaux devraient être commencés pour le début de l'année 2023.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) travaille également sur la création d'une voie lente traversant la commune. La convention de faisabilité de la phase 1 reliant Fays à Lamorménil sera très prochainement soumise à la Ministre Tellier pour approbation et obtention des subsides.

Lors du dernier conseil communal, nous avons désigné un auteur de projet pour la réalisation d'un plan global de sécurisation de la commune. Dossier qui nous tient à cœur et que nous souhaitons désormais concrétiser. La mission est déclinée en deux volets, un premier concernant la mise en place des effets de porte aux entrées de villages prévus par la CLDR et un deuxième, relatif à l'étude et la réalisation d'aménagements à divers endroits de notre commune sur base d'une préanalyse réalisée notamment par notre échevin de la sécurité.

A cette saison, nos agriculteurs s'activent à la préparation des prairies en vue de la sortie du bétail ou d'assurer un bon fourrage l'été, dans ce cadre nous avons revu intégralement nos cahiers de charges de location des terrains communaux en y intégrant les nombreux changements de la réforme du bail à ferme réalisée par le Gouvernement Wallon en 2019. Nous avons également gardé à l'esprit notre but de promouvoir une agriculture familiale et de proximité, ainsi que le soutien aux jeunes agriculteurs. Ce travail nous permet la remise en location des terrains actuellement libres d'occupation.

Je vous fais également part de deux dates à noter et pour lesquels vous trouverez toutes les informations dans ce bulletin communal. Le 23 avril se tiendra notre distribution annuelle de compost et d'écorces et le 25 avril nous organiserons notre première journée des aînés au Centre Sportif.

Je terminerai en vous souhaitant d'agréables moments à la reprise de vos activités extérieures. Qu'il s'agisse du travail printanier dans vos potagers et jardins ou simplement de balades champêtres ou forestières, profitez de notre belle et verte nature avec vos proches.

« Adon-puis, dji vos sohête dès bons moumints à l'ratakâhe di vos oûves foû di vosse mohone : vos ovrèdjes di prétin è vos cortis ou è vos djârdins ou ben vos porminâdes divins les tchamps ou avâ les vôyes, les bwès. Ayez dè bon timp è nosse bèle èt vète nateûre, avou vos camarâdes èt vosse famile ».

> Chaleureusement, Votre Bourgmestre, Geoffrey Huet.



Merci à Thierry Detroz pour la traduction en wallon

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le compte-rendu intégral des séances de conseil peut être consulté sur le site internet communal : www.manhay.be.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de Plan d'aménagement forestier des bois communaux de Manhay

Le Service public de Wallonie - Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement - Département de la nature et des forêts (DNF) - Direction extérieure de Marche-en-Famenne, a initié la rédaction du projet de plan d'aménagement forestier des bois communaux de Manhay.

Ce projet de plan concerne très majoritairement la commune de Manhay et également dans une moindre mesure les communes de Durbuy, d'Erezée, de Rendeux, de Vielsalm et de Lierneux. Il est soumis à enquête publique.

L'administration communale de Manhay porte donc à la connaissance de la population le projet de Plan d'aménagement ainsi que le Rapport d'Incidences Environnementales (RIE). Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce plan par la commune, propriétaire des bois communaux de Manhay.

Vous pouvez consulter ce Plan et émettre vos remarques pendant la durée de l'enquête publique, dans les bureaux de l'administration communale de Manhay (Voie de la Libération 4, 6960 Manhay). Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus ainsi qu'auprès du cantonnement du DNF de La Roche-en-Ardenne (Rue du Val de Bronze 9, 6980 La Roche) et au cantonnement de Marche-en-Famenne (Rue du Carmel 1, 6900 Marloie).

L'enquête publique se déroule du 07/03/2022 au 21/04/2022

Le Plan peut être consulté chaque jour ouvrable **pendant les heures de service et le samedi de 9h30 à 12h30.** Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Mme HOHEISER Stephanie – 086/45.03.19 – <u>shoheiser@manhay.org</u>

LES PASSEPORTS CHANGENT ...



Depuis le 07 février, le passeport belge a changé de « look ». Son nouveau design fait honneur à notre culture, en reproduisant des dessins de bande dessinée belge (Tintin, les Schtroumpfs, Lucky Luke, Spirou, Bob&Bobette, ...)

Ce nouveau passeport compte deux fois plus d'éléments de sécurité que le précédent, ce qui en fait un des plus sécurisé au monde.

Son prix (70 €/adulte – 35 €/mineur) et la durée de validité (7 ans/adulte – 5 ans/mineur) sont inchangés.

APPEL À CANDIDATURE

POUR L'ETABLISSEMENT OU LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce le renouvellement partiel de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes-femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 16 mars 2022 au 12 avril 2022 inclus :

- soit par envoi recommandé avec accusé de réception;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à : Administration communale de Manhay, Voie de la Libération n°4 – 6960 MANHAY – A l'attention de Mme HOHEISER Stephanie – Service environnement – email : shoheiser@manhay.org

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale, (S) S. MOHY Le Bourgmestre, (S) G. HUET



UN JOB ÉTUDIANT AU SEIN DE NOTRE ADMINISTRATION VOUS INTÉRESSE ?

Comme chaque année, l'administration communale de Manhay propose durant les périodes de congés scolaires, des jobs étudiants dans divers services. Les différents postes vacants sont disponibles sur notre site Internet www.manhay.be ou au guichet d'accueil de notre maison communale.

Toutes les candidatures seront considérées, mais dans un souci d'encadrement et de sécurité des étudiants, les places seront limitées.

LE BOIS DE HARRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONFIRMATION DE L'EXISTENCE DE VOIRIES COMMUNALES TRAVERSANT LE BOIS DE HARRE ET REBALISAGE DE CELLES-CI

Depuis des temps immémoriaux, le Bois de HARRE est traversé par le public, permettant d'assurer des liaisons entre les villages et hameaux voisins.

Ainsi, au moment de l'établissement de l'atlas des chemins vicinaux de l'ancienne Commune de HARRE-MANHAY en 1841, plusieurs chemins, portant les n° 1, 23, 25 et 34, ont été tracés comme traversant le Bois de HARRE, assurant ainsi au public la garantie de rejoindre, en tout temps, différents points du Bois.

Il convient de préciser que le Bois de HARRE est un bois privé.

Malheureusement, le propriétaire du Bois de HARRE renie depuis longtemps le droit pour le public d'emprunter les voiries communales et a entamé de multiples démarches et procédures administrative et judiciaire en ce sens.

En 2009, le propriétaire a fait dresser une carte par le géomètre OU-DAR pour expliquer la discordance entre l'assiette des chemins repris à l'atlas et les chemins réellement empruntés par le public depuis plusieurs décennies. Les tracés empruntés effectivement par le public sont expressément identifiés.

Sur base de ce constat, il a dans un premier temps initié une procédure administrative visant le déclassement des chemins susvisés. Le Collège provincial s'est opposé à ce déclassement, mettant expressément en exergue la nécessité de préserver un maillage suffisant d'itinéraires pour promeneurs au sein du Bois de HARRE. Un recours sera ensuite introduit devant le Conseil d'Etat.

Le propriétaire portera ensuite l'affaire devant le Juge de Paix du Canton de VIELSALM, LA-ROCHE EN ARDENNE, HOUFFALIZE, siège de la ROCHE-EN-ARDENNE, afin de faire constater la disparition juridique des chemins vicinaux n°1, n° 23, n°25, n°34 et le sentier créé en 1973 par le biais de la prescription trentenaire, s'appuyant uniquement sur la discordance rappelée ci-avant. Le Juge de Paix n'a pu que constater la disparition de certains chemins vicinaux sis dans le Bois de HARRE, et ce par le biais de la prescription trentenaire, en s'appuyant notamment sur la carte dressée, tendant à démontrer une discordance entre le tracé des chemins et sentiers tels que repris à l'Atlas des chemins vicinaux et les tracés actuels tels qu'empruntés.

La Commune n'a jamais contesté que les tracés historiques des chemins repris à l'Atlas ne correspondaient pas avec les tracés empruntés sur le terrain.

Néanmoins, dans la mesure où le public a emprunté des itinéraires alternatifs pendant plus de 30 ans, soit le temps nécessaire pour justifier la prescription extinctive des voiries communales susvisées, il pouvait aussi dans le même temps être justifié de ce que les tracés réellement empruntés constituent désormais des voiries communales créées par l'usage du public pendant 30 ans.

Ainsi, en date du 4 novembre 2019, l'ASBL ITINERAIRES WALLONIE et le Collectif de défense des chemins publics dans le Bois de Harre ont introduit une demande de reconnaissance de chemins utilisés par le public depuis plus de 30 ans comme servitudes publiques de passage et situés pour partie sur le tracé des chemins N° 1, 23, 25 et 34 de l'atlas de l'ancienne commune de HARRE-MANHAY et pour partie sur des tracés non repris à l'atlas mais figurant sur le plan du géomètre OUDAR joint au dossier de demande. Le dossier de pièces déposé à l'appui de cette demande contenait des centaines d'attestations individuelles signées par des personnes confirmant n'avoir jamais cessé d'emprunter les voiries publiques traversant le Bois.

Le Conseil communal, saisi de cette demande de reconnaissance introduite sur pied des articles 27 à 29 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, a décidé en sa séance du 18 décembre 2019 de constater la création de voiries communales par l'usage du public par prescription de trente ans, conformément aux tracés repris en noir sur le plan du géomètre OUDAR qui restera annexé à la présente délibération en lieu et place des chemins 1, 23, 25 et 34 de l'Atlas.



Le propriétaire va introduire plusieurs recours à l'encontre de cette décision.

Une action sera notamment introduite devant Monsieur le Juge de Paix du canton de MARCHE-EN-FAMENNE par le propriétaire afin de faire constater l'absence de servitudes publiques de passage grevant ses sentiers privés. L'ASBL ITINERAIRES WALLONIE et le Collectif de défense des chemins publics dans le Bois de Harre feront intervention volontaire à la cause.

Une visite des lieux sera organisée par le Juge de Paix en présence des parties le 15 janvier 2021.

Un jugement sera prononcé le <u>16 novembre 2021</u> par Monsieur le Juge de Paix du canton de MARCHE-EN-FAMENNE. Celui-ci est totalement favorable à la Commune de MANHAY dans la mesure où <u>Monsieur le Juge de Paix constate l'existence des servitudes de passage d'utilité publique au sein du Bois de HARRE <u>conformément aux tracés des chemins 1, 23, 25 et 34 repris en noir sur le plan du géomètre OUDAR</u>, soit la création de voiries communales par l'usage du public pendant plus de 30 ans.</u>

Dans la mesure où le propriétaire expliquait au cours de la procédure qu'il craignait que les promeneurs quittent les tracés des voiries communales pour pénétrer dans son Bois privé, il a été ordonné à la Commune, sous astreinte, de veiller par tout moyen utile (signalisation adaptée depuis la voie publique, balisage, plaques aux entrées du bois, prospectus de randonnée, publication du jugement aux valves communales, ...) à faire respecter la propriété privée.

La Commune de MANHAY se réjouit vivement des termes de ce jugement qui reconnaît, au terme de plusieurs années de procédures, l'existence des voiries communales.

Le propriétaire, ne pouvant se satisfaire des termes de ce jugement, a décidé d'interjeter appel devant le Tribunal de Première Instance.

Le jugement étant revêtu de l'exécution provisoire, la Commune a pris toutes les mesures pour assurer l'information la plus adéquate des promeneurs et citoyens désireux d'emprunter les voiries communales. Ainsi, après avoir enlevé quelques entraves, la Commune a placé des panneaux d'indication aux entrées du Bois, expliquant au public les différents itinéraires pouvant être empruntés à titre de voiries communales, ainsi qu'un balisage et des panneaux visant à respecter la propriété privée.

Vous trouverez sur le site internet communal, le jugement tel que prononcé par Monsieur le Juge de Paix de MARCHE-EN-FAMENNE le 16 novembre 2021.

ATTENTION: Nous insistons vraiment sur la nécessité, pour toute personne empruntant ces voiries communales, de respecter le Bois (propriété privée) en ne quittant pas les tracés des voiries balisées ainsi que la faune, la flore et la quiétude des lieux.

HUET Claudy, Echevin de l'Environnement et des Forêts.

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

L'éveil aux langues...Un parcours évolutif dès la première maternelle!



Septembre 2020 voyait naitre notre projet d'éveil aux langues. Que d'apprentissages en un an et demi ! En maternelle, les institutrices initient leurs élèves à la découverte d'une multitude de langues : anglais et néerlandais mais aussi chinois, espagnol, italien, arabe,... en passant par la langue des signes sans oublier le wallon!

Accompagnés de leurs fidèles compagnons Elmo et Tommy, les élèves de 1ère et 2ème primaire découvrent le néerlandais avec Mevrouw Lieve. Une prime-approche qui se veut ludique mais surtout centrée sur le vécu et centres d'intérêt des enfants.

«Onze leerlingen» enrichissent leur vocabulaire lors d'activités intérieures et extérieures, de bricolages, chants, danses, recettes culinaires, jeux de collaboration...

En 3ème et 4ème primaire, en toute continuité, l'anglais vient se mêler aux apprentissages pour «our pupils».

Couleurs, jours de la semaine, mois de l'année, grandes fêtes, nombres, matériel de la classe... la rapidité à laquelle ils progressent est impressionnante et leur enthousiasme fait plaisir à voir!

Ce cursus scolaire a l'avantage d'être évolutif et d'éveiller aux deux langues afin d'effectuer un choix plus réfléchi qui permettra à l'élève d'acquérir des compétences de plus haut niveau dès la 5ème.

Pour leurs 2 dernières années dans notre enseignement fondamental, nos jeunes sont encadrés par Mevrouw/Miss Nadine et Miss Myriam.

Je ne peux que me réjouir de voir l'intérêt que portent nos élèves pour cette découverte des langues qui se révèlera, très certainement, être un atout pour la suite de leur scolarité.

Pour plus de renseignements sur ce projet ou pour découvrir notre enseignement communal, vous pouvez me contacter soit au 0478/60.46.79 ou 086/45.54.22 soit par courriel à <u>ecolecommunale@manhay.org</u>. Je me ferai un plaisir de vous présenter nos 7 implantations.

Virginie Dehard, Directrice Ecole communale de Manhay

Rue Alphonse Poncelet, Grandménil 1 - 6960 Manhay

Implantations: Dochamps, Grandménil, Harre, Malempré, Odeigne, Oster, Vaux-Chavanne

Nos écoles en vidéo : à voir sur le site internet communal : https://www.manhay.be/ma-commune/education/enseignement-communal

En maternelle :















Nouveaux horaires : ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 17h

0478 / 56 46 97

Rue des Armées Américaines, 6/3 6960 Manhay



SPRL SCIERIE

Emile FINFE

BOIS - SCIERIE Bois de construction et industriel Résineux Bois de chauffage Abris de jardin

2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68





Pompes - funèbres Rochoises Funérarium

S.A. HECK

Rue de Cielle, 18 - B-6980 La Roche-en-Ardenne Tél. 084.41.15.60 / 41.15.49 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31 Organisation complète de funérailles cayeaux - monuments

Dochamps: Grand-Menil, Manhay: Harre, Champ de Harre Fays, Deux-Rys: Freyneux: La Fosse:

Freyneux : La Fosse: Malempré: Odeigne-Oster: Mad. M.E. Gillard-Seleck Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)

084.44.44.84

086.45.62.00 / 45.57.15

Mons. P. Alexandre 0479/51.51.41 - 086.43.37.03 / 43.30.26 Mons. Johnny Dehard 0497/11.01.48 - 086.45.51.35 SPRL Annet 086.45.51.79

Mad. J. Sépult Mad. J. Mottet 086.45.51.80 086.45.52.50



STAGES PÂQUES

Manhay (Centre sportif)

Stages sportifs et créatifs pour enfants

Du lundi II avril au vendredi 15 avril 2022

1) Stage Bambins : Vive les couleurs du printemps avec Elmer > : 3-6 ans Viens célébrer l'arrivée du printemps avec Elmer l'éléphant! Bricolage, musique, cuisine, jeux et (55€) animations... En prime, une activité mini-multisports / jour. + 1 x plaine de jeux à Houtopia

2) « Créa' Cuisine / Sports FUN »: 6-13 ans (répartis en groupes d'âges)

Au programme : des activités ludiques et créatives, des ateliers culinaires gourmands + un MIX de sports FUN pour un MAX d'amusement (Ballons, Hockey, Raquettes,...) + 1 x Escalade sur le nouveau mur de Houffalize → teste tes capacités de grimpe et d'audace en toute sécurité grâce au nouveau système 100% automatique !



3) « Nerf Games / Sports FUN » 6-13 ans (répartis en groupes d'âges)

Avec nos nouveaux lanceurs Nerf « RIVAL », tu pourras améliorer ton adresse et ta précision dans les tirs pour ensuite t'adonner à différents scénarios de jeux incroyables! + un MIX de sports FUN pour un MAX d'amusement (Ballons, Hockey, Raquettes) + 1 x Escalade sur le nouveau mur de Houffalize → teste tes capacités de grimpe et d'audace en toute sécurité grâce au nouveau système 100% automatique!



Grande chasse aux œufs pour tous en fin de stage!

Vos avantages : Réduction de 5€ pour le 2ème enfant ! + Attest. fiscale, communale et mutu.

Programme et inscriptions en ligne dès le 15 février 2022 !!!

Enfants non domiciliés dans la commune de Manhay : 80€

Dates des stages d'été 2022 à Manhay (3 à 14 ans)

Du Ol au O5 août - Du 8 au 12 août

Programme et inscriptions en ligne dès le 15 avril 2022

Inscriptions → www.sport-fun-culture.be

Infos et actualités → www.facebook/sfclux.com - 0477/82.95.05 - fred.marchal@hotmail.com

A LA LUDOTHÈQUE



«Je réalise un herbier» 🕏 📢 🍁

Les samedis 4 juin et 1er octobre de 14 à 17 heures.

Ateliers pour enfants (parents admis :) Ludothèque communale de Manhay

Rue du Vicinal, 18 à 6960 MANHAY

Informations et réservations :

ludotheque.manhay@gmail.com

Tél.: 0495 / 35 45 00

APPATS

POUR RONGEURS

Avis aux détenteurs de boites à appâts pour rongeurs

A partir du 1er juillet 2022, ces dispositifs obtenus à la commune, ne seront plus repris à la maison communale. Si vous en avez encore en votre possession, et que vous ne les utilisez plus, il vous est demandé de les ramener propres, afin de récupérer votre cau-





Ménage vous cherchez un emploi stable **QUI S'ADAPTE À VOTRE EMPLOI DU TEMPS?**

L'Agence Locale pour l'Emploi de Manhay engage des aides-ménagères sous contrat dans le cadre des titres-services

Renseignements:

Agence Locale pour l'Emploi de Manhay : Tél: 086 / 45 03 20

E-mail: llafalize@manhay.org

Ouverture habituelle du bureau : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Agrément titres-services n°01511

Titres-Services Association inter-ALE Manhay

Gouvy ◆ Houffalize ◆ Vielsalm ◆ Tenneville

L'ACCUEIL TEMPS LIBRE DU MERCREDI CENTRALISE



Pour commencer cette nouvelle année scolaire 2021-2022 aux animations « Brico-Récré », les accueillantes ont décoré le local de l'accueil. Elles se sont présentées en créant une affiche permettant aux participants d'associer un nom sur les visages. Ensuite, les enfants ont également dessiné et colorié leur prénom afin de les coller sur les murs.

Périodiquement, nous choisissons une activité en lien avec une saison ou à une fête durant le mois en cours ou encore suivant les envies de tous.

Pour ce mois de septembre, le groupe des grands a participé à une animation sur les champignons en partenariat avec l'ASBL « Vert Pomme » à Harre. Ils ont pu en apprendre davantage tandis que les plus petits ont réalisé un bricolage afin que le sujet de cet après-midi soit exploré par tous. Nous avons également fabriqué un attrape-rêve ; choix apprécié par chacun. Enfin, la

dernière activité de septembre, le Brico-Récré s'est transformé en cinéma. Du pop-corn et des smoothies étaient au rendez-vous : le tout fait maison avec enthousiasme. Après, nous nous sommes installés, sur une couverture et des coussins moelleux où nous avons regardé le film «Vice-Versa» parlant des émotions.

Au mois d'octobre, nous avons illustré l'automne en réalisant un hibou en papier. Chacun a pu découper et coller ses différentes pièces selon ses envies comme dessiner un visage féminin ou masculin, ajouter des cheveux, placer les bras vers le haut et vers le bas ...

Notre objectif est également de permettre aux enfants de découvrir des lieux ou des activités dans notre commune. Nous nous sommes rendus au moulin d'Odeigne où ils ont pu découvrir le parcours de la graine à la farine et toute la mécanique alimentée par l'eau. Ensuite, avec le boulanger voisin, nous avons cuit une brioche que chacun a pu déguster lors du goûter.

Le 20 octobre 2021, nous avons fêté Halloween : toutes les créatures étaient présentes. Au programme, un après-midi rempli de jeux et d'énigmes afin d'avoir accès au coffre-fort. Pour ce faire, différents jeux étaient mis en place, mais il fallait être en mesure de manger des doigts de sorcière ou de boire du jus de crapaud... Les épreuves permettaient de gagner des chiffres qui étaient à remettre dans l'ordre pour former le code d'accès au coffre rempli de brochettes de bonbons.

Un moment de détente s'est organisé au Brico-Récré : les enfants ont produit un gommage pour la peau et profité d'un moment de relaxation grâce à un massage réalisé par une professionnelle

En novembre, nous avons proposé trois types d'activités. Nous nous sommes mis dans la peau de Picasso en créant une peinture sur toile laissant libre cours à notre imagination.

Ensuite, nous avons eu l'occasion d'aller visiter « L'aquarium » de Liège où nous avons découvert diverses sortes de poissons, leurs origines, leurs milieux d'habitats et leurs rythmes de vie. Nous avons également exploré la salle où étaient exposés divers squelettes d'amphibiens, de reptiles, etc. Quelle belle expérience pour nous tous, car nous avons pu éveiller notre curiosité sur le monde aquatique et sur l'évolution de la terre

Enfin, nous avons préparé la venue du patron des écoliers en écrivant une lettre personnalisée, en répétant un mini-spectacle ainsi que deux chants pour l'accueillir comme il se doit. Nous avons reçu une petite boîte de friandises. Cette rencontre a donné du baume au cœur à chacun de nos petits loulous.



Les animatrices du «Brico-Récré»









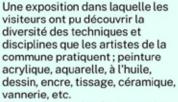




ACTIVITÉS DES MOIS PASSÉS

Un moment avec... les artistes de Rendeux







Elle a rencontré un beau succès, les impressions sont très positives!

Plusieurs classes de primaire sont venues rencontrer les artistes tester leurs techniques. Un atelier adulte et un apéro en musique ont aussi enrichi le programme!

Avec faide de la commune de Rendeux et de la Province de Luxembourg







POUR LES ÉCOLES



Entre deux mondes - Bloutch

Un spectacle tout doux pour les maternelles

Un voilier qui vogue sur l'eau, une boule de peur, un nuage qui fait tomber la pluie, un personnage au visage de lumière... Il suffit à Bloutch d'ouvrir sa valise et d'en sortir quelques petits objets pour booster nos imaginaires.



Rugir! Exposition

Une exposition interactive autour des arts plastiques

Issue d'un projet culture-école mené en 2020-2021 avec les écoles communales de Haut-Fays, Hotton, Malempré, Tenneville et l'Athénée royal de Marche et avec les artistes Anaïs Lambert, Xavier Al Charif et Ana-Belén Montero.La volonté était de laisser libre court aux instincts des enfants, de les laisser RUGIR!

Suivez notre actualité sur Facebook! MCFA Érezée-Manhay-Rendeux



FESTIVAL À TRAVERS CHAMPS

Festival de films sur la ruralité





Quand les tomates rencontrent Wagner Maria Economou | 2019 | Grèce | VOST | 73'

Mercredi 23 mars 2022 | 20h30 Salle Concordia | Erezée

Une aventure transgénérationelle de sauces tomates bercées par la musique de Wagner.

Quand les tomates bio de Christos et Alexandros rencontrent la musique de Wagner en plein champ, une énergie incroyable envahit les abords du petit village d'Elias, jusqu'alors voué à disparaître. Les deux cousins ont décidé de consacrer leurs terres à la culture bio et de valoriser leur produit, sur place, dans le hangar derrière la maison, avec l'aide des grand-mères du village.

Précédé d'une petite conférence sur la diversité des tomates par Diego Costales à 19h30



Déconnectés

Valéry Mahy | 2020 | Belgique | FR | 52'

Jeudi 24 mars 2022 | 20h30 Salle Schérès | Rendeux

Déconnectés raconte le destin oublié de ce petit village victime de la mondialisation.

La traversée du village de Brûly par une autoroute, promesse d'un futur prospère pour les autorités, résonne avant tout pour les villageois comme le sacrifice de leur unique richesse: leur cadre de vie.

Petit marché des producteurs de Rendeux dès 15h30 et discussion après la projection



The eagle huntress

Otto Bell | 2017 | VF | Royaume-Uni | 87'

Vendredi <mark>25 mars 2022</mark> | 20h30 Salle L'Union de la jeunesse | Grandmenil

Dresseur d'aigles, un métier d'homme. Mais Aisholpan, jeune fille de 13 ans ne l'entend pas de cette manière.

Dresseur d'aigles, c'est un métier d'hommes en Mongolie. Depuis l'enfance, Aisholpan assiste son père qui entraîne les aigles. L'année de ses 13 ans, elle décide, avec la complicité de son père, d'adopter un aigle pour en faire un chasseur de renards. Parviendra-t-elle à briser les traditions et à se faire accepter par les anciens du village?

Expo photo et discussion après la projection

Réservations : mcfa.be | 084/32.73.86 | billetterie@mcfa.be

INFOS: MCFA Érezée-Manhay-Rendeux Émilie Capelle | 0495/54 69 52 | emiliec@mcfa.be MCFA Érezée-Manhay-Rendeux | www.mcfa.be



L'équipe de la Ligue Alzheimer ASBL vous propose une nouvelle initiative: **Alzheimer Café Chez Nous!** Celle-ci se base sur le modèle des Alzheimer Cafés existants, à la différence que vous y participez de chez vous. La rencontre se fait de manière virtuelle. Il est donc nécessaire pour y participer de disposer d'un ordinateur ou d'un smartphone.

Les objectifs de l'initiative :

- offrir un espace où chacun peut se sentir libre de poser des questions, parler de son quotidien et de son ressenti en toute confidentialité.
- · favoriser des liens avec vous.
- donner l'opportunité aux personnes concernées de près ou de loin par la maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée de discuter avec d'autres.
- · favoriser l'échange d'expériences et l'expression du vécu.
- offrir une écoute, un soutien, des informations et des pistes de réflexions et d'actions.

Comment ça marche?

- · L'Alzheimer Café Chez Nous a lieu chaque 4ème jeudi du mois de 18h00 à 20h00!
- · Une inscription au préalable est souhaitée.
- Vérifiez que votre ordinateur ou votre smartphone soit muni d'un micro et d'une webcam. En général, tous les smartphones en sont équipés.
- Pour vous connecter à une séance, cliquez sur ce lien. Attention, il faut l'ouvrir via Google Chrome pour que cela fonctionne correctement.
- Une fois que vous avez cliqué sur le lien, indiquez votre prénom dans la fenêtre adéquate, et puis confirmez.
- Ensuite, acceptez les autorisations à accéder à vos micros et caméra.
- Pour terminer, cliquez sur «rejoindre la réunion». Vous voilà arrivé dans la salle de discussion «Alzheimer Café Chez Nous», via laquelle l'animatrice vous attendra pour démarrer la discussion de groupe!
- · Les groupes de discussion sont de maximum 11 participants.
- Il est possible de rejoindre ou quitter une séance en cours.

Trois règles à respecter :

- L'Alzheimer Café Chez Nous est un espace où chacun se sent libre de parler de son ressenti, de ses émotions avec l'assurance que ceux-ci puissent rester confidentiels. **Ce qui se dit dans le groupe, reste dans ce groupe.**
- Chacun est libre de s'exprimer ou non et ce, de la façon dont il le souhaite, pour autant que cela reste respectueux des autres participants. Chaque cas est différent et les membres du groupe de discussion sont invités à respecter les choix et idées de chacun, dans le respect de tous.
- Les participants sont invités à respecter un **espace de parole équitable** pour toute personne désirant s'exprimer. L'animatrice assure la modération et le respect de ces règles.

En cliquant sur le lien d'accès au groupe, vous êtes supposé comprendre et accepter ces conditions. En cas de dérogation à ces règles, l'animatrice est autorisée à demander au participant concerné de quitter le groupe.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le département psycho-social par mail (psycho-social@alzheimer.be) ou par téléphone au 0800 15 225!



Nos Alzheimer Cafés uniquement sur réservation.

Jeudi 24 mars de 14 à 16 heures au Vicinal :

Première réunion 2022, durant laquelle nous aurons l'occasion d'élaborer ensemble le programme pour les mois suivants (**jeudi 21 avril - jeudi 19 mai** : Parc Chlorophylle **- jeudi 16 juin**)

<u>Personnes de contact</u> :

Aline CLESSE 0498/085910 - Jeanine Simon 0495/738016



ATELIER TAILLE DE FRUITIERS - SAMEDI 12 MARS, 10H-12H30

Atelier pratique de taille de formation et d'entretien sur jeunes fruitiers basse-tige, hautetige et palissé. Chacun pourra s'exercer au sécateur pour acquérir les gestes nécessaires à la bonne conduite d'un verger. Info sur les variétés rustiques adaptées à notre région. **Lieu** : vert pomme, rue de l'église, Harre - 6960 Manhay

Prix: 5eur; à emporter: vêtements chauds



Réaliser un panier avec de l'osier frais lors d'une journée conviviale. Différentes techniques abordées par Marie-Claire Bradfer. Accessible, même avec deux mains qauches!!

Lieu: vert pomme, rue de l'église, Harre - 6960 Manhay

Prix: 30eur, (osier compris); à emporter: vêtements chauds, pique-nique (boissons offertes), sécateur, planche, couteau. !!! Places limitées, réservation indispensable !!!

ATELIER GREFFE DE FRUITIER - SAMEDI 9 AVRIL, 10H-12H30

Atelier pratique - S'exercer à la greffe sur fruitier à partir de variétés locales et résistantes de pommiers et poiriers. - Conduite naturelle d'un verger.

Lieu : vert pomme, rue de l'église, Harre - 6960 Manhay

Prix: 5eur (plus 5eur par arbre emporté).

Stéphane Barthélemy - coordinateur Vert Pomme - 0492/86 15 18

LES CONFÉRENCES DE LA LIGUE ALZHEIMER Jeudi 17 mars 2022 de 20 à 22 heures

Jeudi 17 mars 2022 de 20 à 22 heures Bibliothèque Publique de Vielsalm Rue de l'Hôtel de Ville 9 - 6690 Vielsalm

« Maladie d'Alzheimer et troubles mentaux : prise en charge »

Par le SPAD-Réso-Ainé de la province du Luxembourg

Inscription: https://forms.gle/bhq9ENMzWYiQcVA16 - https://alzheimer.be/nos-activites/ conferences/cycles-de-conferences/#

#Ça, c'est la Province!

Bibliothèques provinciales : de tout et pour tous !

Grâce à la mutualisation des collections de 33 bibliothèques et 8 centres de documentation présents en province de Luxembourg, chaque habitant a accès à plus de 530.000 titres et 1.340.000 documents : ouvrages en tous genres, livres (dont des mangas pour les ados et certains en de multiples exemplaires), jeux ... Tous sont accessibles via le portail du réseau des bibliothèques et ludothèques www.bibliothèques.province.luxembourg.be . Et parce que chaque citoyen a le droit d'accéder à la lecture, deux biblio-ludobus vont porter livres et jeux là où ils ne sont pas disponibles. Pour les 100 ans des bibliothèques publiques, un ouvrage a été réalisé avec 100 témoignages récoltés dans toutes les communes.

Infos: 084/311 058 -

bibliotheque.locale.marche@province.luxembourg.be

Découvrir l'agriculture avec Agripédia@lux

AgripediaLux : c'est le moyen de mieux connaître l'agriculture en province de Luxembourg ! Comment ?

En visitant l'exposition située dans le ferme de Corbion au Fourneau Saint-Michel, expo pour les familles et les écoles avec des animations pédagogiques et des ateliers pratiques, interactifs et ludiques. En faisant appel au bus de la Province, version mobile du projet, Agripédia@on the road, qui se rend dans les écoles pour proposer ses ateliers. En demandant Agripédia@box, la malle pédagogique à disposition des enseignants ou le dossier pédagogique pour préparer la visite. Et, pour tous, en parcourant les 6 boucles pédestres (+/- 6 km) tracées en milieu agricole et agrémentées de panneaux didactiques.

Infos: www.agripedialux.be – agripedialux@province.luxembourg.be – 084/220 240.

Gestion des cours d'eau et inondations : c'est aussi l'affaire de la Province

Les inondations de l'été dernier ont permis à la Province de Luxembourg de démontrer sa grande utilité dans la gestion des cours d'eau. Ses membres ont été mobilisés pour établir un relevé précis de l'ensemble des dégâts nécessitant une intervention urgente, notamment en termes de sécurisation. Une estimation globale des montants nécessaires aux réparations et à la sécurisation a été calculée. Plus d'1,3 million d'Euros ont été mobilisés et les travaux urgents ont été priorisés et réalisés.

Senior Focus : la boîte qui sauve des vies

Savez-vous que le frigo d'une personne âgée peut contenir une boîte jaune, appelée « Senior Focus », reprenant des informations personnelles et médicales de haute importance ? Ainsi les services de secours peuvent accéder rapidement à ces informations, en cas de disparition ou de malaise d'une personne. Toute personne de plus de 75 ans peut demander cette boîte gratuitement à sa commune.

Infos: sp.social@province.luxembourg.be - 063/212 747



La version complète de la revue trimestrielle # Ça, c'est la Province ! est à découvrir via le site www.province.luxembourg.be



REPÈRES DE CRUES





La vallée de l'Amblève et de ses affluents (Lienne, Salm, Warche, etc) ont connu de nombreuses inondations dont celles de juillet 2021 qui ont été particulièrement exceptionnelles.

Les inondations peuvent être à l'origine de noyades ou de dégâts matériels considérables.

Qu'est-ce qu'un repère de crue ?

Un repère de crue est un témoin des inondations passées, indiquant le niveau maximal atteint par le cours d'eau à une date donnée. Placé à un endroit stable dans le temps et visible du public, il sert à entretenir la mémoire de ces évènements rares. Les repères peuvent prendre des formes diverses (plaque métallique, peinture, inscription gravée).

A quoi servent les repères de crue ?

En matérialisant les hauteurs d'eau atteintes lors des crues, les repères contribuent à maintenir la mémoire collective et transmettent la conscience du risque afin de mieux nous préparer aux inondations futures. Ce sont des témoins inscrits au cœur de nos territoires





Nous sommes actuellement à la recherche de ces repères anciens afin de les répertorier, de les préserver, d'y ajouter les crues de juillet 2021.

Alors, si vous avez connaissance de l'existence d'un ou de plusieurs repères, nous serions ravis que vous nous transmettiez ce/ces précieuse(s) informations par e-mail à <u>crambleve@gmail.com</u> ou même nous signaler leur emplacement par téléphone : 080/282 435.

D'avance un tout grand merci pour l'aide de chacun d'entre vous.

L'équipe du Contrat de rivière de l'Amblève et de la Rour.

8E ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE:

INSCRIVEZ-VOUS!



La 8e édition du Grand Nettoyage se tiendra les **5, 6, 7 et** 8 mai prochains!À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontour-

nable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers challenges!

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.

La commune de MANHAY s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous dès le 7 mars 2022 sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au 25 avril. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe.

Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Pour les personnes inscrites ou ayant participé à une édition précédente et les Ambassadeurs de la Propreté actifs toute l'année, une procédure d'inscription simplifiée sera mise en place du 14 février au 3 mars.

Pour plus d'informations :



RÈGLEMENT COMMUNAL **SUR LES GÎTES**

Le 21 décembre dernier, le conseil communal a voté un règlement communal sur les gîtes, à l'instar de communes voisines comme Durbuy par exemple. Ce règlement a pour but de privilégier les hébergements de qualité, de rappeler les règles du code wallon du tourisme en matière d'accueil touristique, mais aussi de limiter la création de gîtes dans certains villages en particulier. Notre commune a de nombreux attraits, nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous souhaitons toujours offrir une capacité d'accueil pour découvrir nos chemins, nos paysages, notre patrimoine. Cependant, il est important que celle-ci n'entrave pas le cadre de vie des villageois, leur quiétude. Un nombre important de nos jeunes souhaitent s'établir sur la commune, nous trouvons essentiel de leur laisser une possibilité d'acquérir des terrains et des immeubles à prix raisonnable. Le ministre Willy Borsus va très prochainement déposer un texte imposant un permis d'urbanisme pour le changement d'affectation du bâtiment, et notamment pour la transformation en gîtes de maisons villageoises. Le règlement communal se veut donc une ligne de conduite pour l'acceptation ou non par le collège de ces changements d'affectation, tenant compte d'un certain nombre de critères : nombres de « lits » de gîtes existants dans le village et à proximité immédiate, situation dans le village, nombre de parkings disponibles, personne relais à proximité, nécessité d'une personne sur place pour les hébergements de grande capacité, ...

En ce qui concerne les gîtes déjà établis ou ayant déjà obtenu leur permis, le règlement rappelle principalement le code wallon du tourisme en matière d'accueil touristique tout en évoquant également le règlement général de police applicable à tous concernant la quiétude du voisinage.

> Patrick Loos Echevin du tourisme.

Nous vous invitons à trouver le règlement complet sur le lien suivant: https://www.manhay.be/loisirs/tourisme/reglement-depolice-sur-lexploitation-dhebergements-touristiques.pdf

DISTRIBUTION DE COMPOST ET D'ECORCES



Le samedi 23 avril 2022 de 9h à 14 h - Au hall communal à Vaux-Chavanne, rue E Bru En raison de la crise sanitaire qui nous touche, vous devrez rester dans votre véhicule et le port du masque est obligatoire!

COMPOST: Le compost sera uniquement livré dans une remorque ou dans des tines (pas de sacs).

ECORCES: La distribution d'écorces sera limitée à 2 sacs par ménage (dans les limites du stock disponible).

Pour une meilleure organisation et afin d'éviter tout abus, nous vous remercions de bien vouloir compléter le talon ci-dessous et de le présenter lors de la distribution.

Il vous sera possible de reprendre le compost et les écorces pour les personnes empêchées (voisins, famille, connaissances).

Dans ce cas, n'oubliez pas d'apporter leur talon vous donnant la procuration! Le talon devra être <u>complété et signé de manière lisible par la personne empêchée</u>!

Cet avis tient lieu de toutes-boîtes! Il n'y aura pas d'autre publication. Gardez bien votre talon!



Renseignements: Stephanie HOHEISER, Service environnement - 086/45.03.19 - shoheiser@manhay.org

_	
r I	NOM :
!	Prénom :
i	Adresse :
1	Autorise Mr/Mmeà enlever mes sacs d'écorces/compost.
i	
i	Signature :
!	~ 0

LA PAC... À QUOI ÇA SERT?

En décembre dernier, les agriculteurs ont manifesté à plusieurs reprises au sujet de la PAC. Pourquoi ont-ils manifesté? Quel est l'objectif de la PAC? On vous l'explique en bref et en clair!

La PAC, c'est la politique agricole commune. Après la seconde guerre mondiale, assurer l'approvisionnement alimentaire à des prix abordables était une priorité, et c'était l'objectif premier de la PAC. Au fil du temps, les missions des agriculteurs dans le cadre de cette politique européenne se sont diversifiées.

Les préoccupations environnementales, de qualité sanitaire des productions, de bien-être animal... sont désormais, et c'est normal, bien présentes dans la PAC. Les agriculteurs ont un nombre important de règles strictes à respec-

ter pour nourrir leurs concitoyens, tout en étant très attentifs à ces diverses normes. S'ils ne les respectent pas, ils sont sévèrement sanctionnés et perdent une part des aides allouées.

Au-delà de cet aspect réglementaire, les agriculteurs, qui sont des citoyens comme les autres, ont évidemment pleinement conscience des défis qui se posent à notre société, en particulier en matière de climat. Leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, ils comptent bien l'assumer, et être des acteurs d'évolution vers plus de durabilité.

S'ils ont manifesté en décembre dernier, c'est précisément pour pouvoir s'appuyer sur une PAC solide, qui motive des jeunes à s'engager dans la

profession (c'est une difficulté majeure du secteur aujourd'hui), qui permette à tous les agriculteurs de renforcer leur engagement environnemental et climatique sans mettre davantage en danger la santé écono-

mique de leur ferme, qui est déjà précaire dans de très nombreux cas. C'est aussi parce que les propositions sur la table leur faisaient craindre une diminution de la production européenne et donc la perte de notre autonomie alimentaire. Le risque, c'est une alimentation à 2 vitesses : locale, de haute qualité et respectueuse de l'environnement pour les consommateurs aisés, ou de qualité moindre sur le plan sanitaire et environnemental, venue d'autres régions du monde, pour les familles plus modestes.

Ce modèle, les agriculteurs n'en veulent pas : il

n'est bon ni pour notre agriculture familiale, ni pour notre planète, ni pour la qualité de notre alimentation.

Votre soutien citoyen lors des actions de décembre montre que vous avez perçu l'importance de ces enjeux. Merci à vous! Et n'oubliez pas...mangez wallon, c'est bon!



FWA

Une publication de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

MAISON DE LA LAÏCITÉ OURTHE ET AISNE



Maison de la Laïcité Ourthe et Aisne (MLOA) est un lieu, près de chez vous, où s'expriment l'égalité, la liberté et la solidarité.

La laïcité c'est un projet de société dans laquelle tous les citoyens et toutes les citoyennes vivent en personnes égales, ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités; quels que soient leur sexe, leur origine ou leur culture.

Dans cette société, une loi commune à chaque personne vise le seul intérêt général, le vivre ensemble.

La laïcité c'est le droit de penser et d'agir selon sa conscience, en toute lucidité, sans se plier à une doctrine, un dogme ou une croyance.

Que proposons-nous?

- Un espace où s'exprimer librement lors de nos conférences mensuelles,
- Un atelier d'écriture créative mensuel pour grands ados et adultes.

De plus, nous offrons les services de cérémonies laïques



pour marquer les passages importants de la vie : parrainage/marrainage, fête laïque (passage de l'enfance à l'adolescence), mariage/union libre, funérailles.

MAISON DE LA LAÏCITE OURTHE & AISNE Chainrue n°7, 1er étage - 6940 Barvaux s/0 CONTACT & INFOS

Consuelo MONTEJO - 0486 738 039 info@maisonlaiciteourtheaisne.org www.maisonlaiciteourtheaisne.org



LES MÉCANISMES
DU RIRE...
Mardi 22 février 2022 à 19h30 (in reciocan)
Mardi 22 février 2022 à 19h30 (in reciocan)





UN ENTERREMENT CIVIL
PERTURBÉ À BARVAUX AU 19° S
Joudi 17 mars 2022 à 19/10 fit per locate

M. Luc HIERNAUX, historien

LA FIN DE VIE, ET SI J'EN PARLAIS ?

***PILITE**
SOINS PALLIATIFS, EUTRANASIE, ÉCHANGES
AU NUTAU PRILOSOPHIQUE ET ETHIQUE
Jeudi 31 mars 2022 à 19830 (suite de mulage à l'aruso)

***Rende COLL et l'es Médicines (3119) (s.





+ PRESTATION MUSICALE

Mardi 19 avril 2022 à 19h30 Gale de malage à lucesa





ET SI LES ARBRES TENTAIENT DE NOUS COMPRENDRE ?

Mardi 17 mai 2022 à 19h30 (inno locas)
Oriance/M=Generière THOMAS et M. André LOVINFOSSE

ISRAEL
EST-IL UN PAYS D'APARTHEID ?
Mardi 14 juin 2022 à 19h30 (inna locad)
MAR Origina Magazier del Eric IURNANT



ATELIER EN NOS LOCAUX

ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE « LE LYCENE BLEU »

(pour adultes et grands ados) par Bérengère TRINQUIER le 3° mercredi de chaque mois * de 15h à 18h 0471 1975 47 - Inscriptions et infos

Demoitié 💥

chauffage • sanitaire • énergies renouvelables



C Tél: 086 43 37 24 🌐 info@entreprise-demoitie.be

Rue du Châtaignier 10 **6960 HARRE**

www.entreprise-demoitie.be

Source de confiance.







Demoitié toiture • isolation • photovoltaïque C Tél: 086 43 37 24 info@entreprise-demoitie.be Rue du Châtaignier 10 6960 HARRE Source de www.entreprise-demoitie.be







CENTRE SPORTIF MANHAY

Reprise des sorties vélos à partir du mardi 15 mars de 18h30 à 20h départ du Centre sportif.



15 mars briefing sur les règles de sécurité en vélo, exercices sur le parking et petit tour

22 mars rappel des règles de sécurité + sortie.

Ensuite sortie tous les 15 jours : 5 et 19/04 - 3, 17 et 31/05 -14 et 28/06 - 12 et 26/07 - 9 et 23/08 - 6 et 20/09.

Renseignements et inscriptions :

Julien Meurice 0490/584.284 ou par mail centresportif@manhay.org



Stage psychomotricité multisports

du lundi 4 au vendredi 8 avril.

Activités de 9h à 16h garderie de 8 à 9h et de 16 à 17h. Tarif 55 € pour les enfants de la commune et 75€ hors commune. Réduction à partir du deuxième enfant

Renseignements et inscriptions : Julien Meurice 0490/584.284 ou par mail centresportif@manhay.org

LE SPORT, UNE SANTÉ POUR LA VIE

au centre sportif de Manhay



Gym active

Quand? Tous les lundis de 13H30 à 14H30

Gym douce

Quand? Tous les lundis de 14H45 à 15H45

Infos et inscription ? Julien Meurice - 0490/584.284

JOURNÉE DES AÎNÉS 25 AVRIL 2022

Le 25 avril 2022 aura lieu la première journée des aînés au Centre sportif de Manhay organisée en collaboration avec l'échevinat des aînés.

Le but de cette journée est de présenter au plus grand nombre, d'une part des activités qui existent déjà comme la gym douce et la gym active, d'autre part des activités qui pourraient être organisées à l'avenir.

Un moment d'échange sera également prévu afin de pouvoir partager des idées sur les attentes des personnes de plus de 60 ans en termes d'activités (sport, culture, loisirs, ...) qu'elles souhaiteraient voir organiser.





Programme de la journée :

9h Accueil

9h15 à 11h00 Conférence « L'activité physique et l'alimentation chez les seniors » par Pierre Van Vlodorp, nutrithérapeute

11h15 à 12h15 Gym Posturale ou marche **12h15 à 13h15** Lunch (produits locaux)

13h30 à 14h30 Gym active / Table ronde « Quelles activités à Manhay pour les aînés ? » **14h45 à 15h45** Gym douce / Table ronde « Quelles activités à Manhay pour les aînés ? »

16 h Clôture de la journée

Renseignements et inscriptions pour le 19/04 auprès de Julien Meurice 0490/584.284 ou centresportif@manhay.org.

Julien Meurice Anne Mottet
Gestionnaire du centre Sportif Echevine des aînés



LES 3 X 20 DE DOCHAMPS, FREYNEUX, LAMORMÉNIL

Les membres du comité espèrent que tous ses membres vont bien, et dès que nous aurons le feu vert, nous reprendrons nos activités par le dîner que nous avons dû annuler à cause des normes sanitaires.

Quiconque voudrait rejoindre notre amicale, les renseignements peuvent être pris au 0496781084 ou au 0491323210 La présidente Micheline Vanderhauwaert ,la secrétaire Janine Gillet ,le trésorier Gaby Deharre, Marie-Thérèse Raskin et Martine Docquier vous souhaitent le meilleur pour cette année 2022 . Prenez soin de vous.

ACCUEIL TEMPS LIBRE - MANHAY 2022

Planning des activités organisées par les différents opérateurs

À CONSERVER

	Centre Sportif de Manhay Stage sportif : Psychomotricité-Multisports	Plaine de vacances communale de printemps en partenariat avec ASBL Vert Pomme		Plaine de vacances communale d'été 3 ^{ème} semaine collaboration avec Vert Pomme (SPORT et Nature) 4 ^{ème} semaine avec le centre sportif (VTT avec moniteur)	
Ages:	De 3 - 12 ans	De 2,5 - 12 ans		De 2,5 - 12 ans	
Quand?	Du 04 au 08 avril 2022 Du 15 au 19 août 2022 Du 22 au 26 août 2022 Du 24 au 28 octobre 2022 Du 26 au 30 décembre 2022	Du 04 au 08 avril 2022 Ecole de Harre		Du 04 au 29 juillet 2022 Ecole de Vaux-Chavanne	
Où?	Centre sportif				
Ouverture des activités :	De 9h00 à 16h00	De 9h00 à 16h00		De 9h00 à 16h00	
Accueil avant et après les activités :	Sur demande de 8h à 9h et de 16h à 17h	De 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h Sur demande à l'inscription		De 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h Sur demande à l'inscription	
Inscription :	À la semaine	À la se	maine	À la semaine	
Prix de l'inscription :	Commune: 55€ Hors commune: 75€ Réduction de 5€ à partir du 2 ^{thre} enfant d'une même famille	Commune 1 ^{er} enfant 30,00€ 2 ^{ème} enfant 25,00€ ainsi que les suivants d'une même famille	Hors commune 1 ^{er} enfant 40,00€ 2 ^{ème} enfant 35,00€ ainsi que les suivants d'une même famille	Commune 1 st enfant 30,00€ 2 ^{shns} enfant 25,00€ ainsi que les suivants d'une même famille	Hors commune 1 ^{er} enfant 40,00€ 2 ^{ème} enfant 35,00€ ainsi que les suivants d'une même famille
Prix de la garderie :	Gratuite	Enfant commune et hørs commune 1° enfant 1,00€/heure - 2 ^{tree} enfant 0,50€/ heure		Enfant commune et hors commune 1 st enfant 1,00€/heure - 2 ^{kms} enfant 0,50€/heure	
Renseignements et inscription :	centresportif@manhay.org ou Julien MEURICE 0490/584.284	Maureen LOUIS au 0490/49.44.14 De 9h00 à 15h00 Jusqu'au 25 mars		Maureen LOUIS au 0490/49.44.14 De 9h00 â 15h00 Jusqu'au 24 juin	
Offert :		Potage à midi, collations, boissons		Potage à midi, collations, boissons	

	Stages Sport Fun Culture Sportifs et créatifs à Manhay	Accueil Communal du congé d'Automne	Plaine de vacance	s communale d'hiver
Ages:	De 3 - 13 ans	De 2,5 - 12 ans	De 2,5 - 12 ans	
Quand?	Du 11 au 15 avril 2022 Du 01 au 05 août 2022 Du 08 au 12 août 2022	Du 31/10 au 04/11/22	Du 02 au 06 janvier 23	
0ù?	Centre sportif	Ecole de Grandménil	Ecole de Grandménil	
Ouverture des activités :	De 9h00 à 16h00	De 9h00 à 16h00	De 9h00 à 16h00	
Accueil avant et après les activités :	De 8h à 9h et de 16h à 17h	De 7h à 9h et de 16h à 18h Sur demande à l'inscription	De 7h à 9h et de 16h à 18h Sur demande à l'inscription	
Inscription :	À la semaine	À l'heure	À la semaine	
Prix de l'inscription :	<u>Commune</u> : 55,00€ <u>Hors.commune</u> : 80,00€ Réduction de 5€ à partir du 2 ^{ème} enfant d'une même famille	1" enfant 1,00€/heure 2ère enfant 0,50€/heure ainsi que les suivants d'une même famille	Commune 1* enfant 30,00€ 2**e enfant 25,00€ ainsl que les sulvants d'une même famille	Hors commune 1° enfant 40,00€ 2*** enfant 35,00€ ainsi que les suivants d'une même famille
Prix de la garderie :	Garderie gratuite dès 08h00	Enfant commune et hors commune 1e' enfant 1,00€/heure-2e'e enfant 0,50€/ heure	Enfant commune et hors commune 1" enfant 1,00€/heure - 2*** enfant 0,50€/ heure Maureen LOUIS au 0490/49.44.14 De 9h00 à 15h00 Jusqu' au 16 décembre Potage à midi, collation et eau	
Renseignements et inscription :	www.sportfunculture.be ou Frédéric MARCHAL 0477/82.95.05	Maureen LOUIS au 0490/49.44.14 De 9h00 à 15h00 Jusqu' au 14 octobre		
Offert		Potage à midi et eau		















- Créations
- Elagages
- Aménagements pelouses
- Terrassements
- Dallages

0498 160 229





À VOTRE SERVICE DEPUIS 1974

TUBAGE DE CHEMINÉES TOUS TYPES DE POÊLES

Venez découvrir notre show-room et admirer notre nouvelle gamme de foyers!

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h30 à 15h. Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche





© 04/360 78 80 www.poeleriejacquemin.be info@poeleriejacquemin.be

Route des Ardennes 5b - 4920 Aywaille



















Nouveau!

Vous pourrez dès fin avril déguster des glaces artisanales à Fays





certification bio



Mathilde et Lionel - Rue de la twède 20,6960 Fays - 0495 70 47 59 info@kwetu.be

Garage **LATOUR**

SPÉCIALISTE INDÉPENDANT

RENAULT · DACIA

Vente et réparation toutes marques

Route de Liège 74 - 6960 MANHAY T. 0475 61 42 18

garagelatour@gmail.com





Béton préparé, stabilisé 🔸

Egouttage et drainage •

Stations d'épuration •

Bois du pays •

Matériaux gros oeuvres •

Aménagement extérieur •



Vente aux professionnels et aux particuliers





Tél: 084/46.61.63 Fax: 084/46.75.87 Rue de la Jonction, 20 6990 HOTTON

Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 18h00 et le samedi de 06h30 à 16h00

E-mail: info@mabegra.be / Site: www.mabegra.be



au D1 es options variées aux D2 et D3

Des périodes de

Des ateliers 4 jours/semaine

Une pédagogie ternative dans les classes CAP



INSTITUT SAINT-JOSEPH SACRÉ-COEUR

a Roche-en-Ardenne

Jne école alliant travail et bien-être

- Un enseignement de qualité et rigoureux afin de préparer les élèves aux examens externes (CE1D, CE2D, CESS). Des périodes de 45 minutes et une période quotidienne pour de la remédiation et des atéliers (créatifs, sportifs, artistiques.

Sacré-Coeur (D2-D3)

CONTACTEZ-NOUS POUR UNE ESTIMATION <u>GRATUITE</u> & SANS ENGAGEMENT

04 246 00 00

WWW.SCHMIDTWALLONIE.BE

PROUTE DE DURBUY, 18 - 6940 BARVAUX-S/O









Rue des Boussines 48, Z12 - Vaux-Chavanne